

## SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 3 septembre 2015 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| - Ghislain Perreault | - Chantale Pelletier  |
| - Daniel Dumontier   | - Micheline P. Fortin |
| - Mario Dufour       | - David Dumont        |

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Délisle.

### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 3 SEPTEMBRE 2015

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2015
3. Loisirs
  - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
  - b) Aménagement Parc Patenaude (terre, nivellement et semence)
  - c) Achat d'une balançoire parent-enfant au Parc Place du Parc
  - d) Sortie personnes 3e âge
  - e) Paillis de cèdres Parc Boire
  - f) École de golf: Fonds réservés au budget 2016
4. Incendie
  - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
  - b) Achat 2 avertisseurs de détresse
  - c) Embauche capitaine cadre
  - d) Renouvellement contrat directeur
5. Correspondance
6. Rapport du responsable de l'urbanisme
7. Travaux publics
  - a) Rapport du Directeur des travaux publics
  - b) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier
  - c) Nettoyage réseaux sanitaire et pluvial rue Napier-Christie et Boul. Industriel
  - d) Enregistreur de débit - 1ère Avenue
  - e) Enregistreur de niveau d'eau
  - f) Achat mobilier urbain stationnement CLD
  - g) Installation bornes de recharge électrique
  - h) Réfection trottoir Boul. Poissant
  - i) Location du tracteur pour adapter le souffleur de la municipalité
8. Comptes à payer (municipalité)
  - a) Comptes à payer pour le mois de septembre 2015
  - b) Comptes payés durant le mois d'août 2015
9. Comptes à payer (factures)

- a) Véronique Labbé (1,026.16\$)
- b) Bertrand Lajoie construction (1,086.51\$)
- c) Le Buffet du Chef (1,210.11\$)
- d) Madame Dominique Bourgeois Rémillard (1,398.81\$)
- e) Solutions Solu-Net inc. (1,517.67\$)
- f) Aménagement Bernier (4,902.92\$)
- g) Transport Alain Grégoire inc. (2,245.79\$)
- h) Atelier Mécanique Routier (2,983.55\$)
- i) BPR-Infrastructures inc. (3,776.93\$)
- j) Emco Corporation (3,789.34\$)
- k) Les Épandages Robert (3,880.41\$)
- l) Kemira (5,750.48\$)
- m) Fl Électrique remboursement dépôt de soumission (1,500\$)
- n) Entreprise d'électricité Laurent Sorel inc. (1,045.02\$)
- o) Caméra cachée (1,257.83\$)
- p) Construction TechRoc (92,557.33\$)
- q) Forme Atout (1,215.86\$)
- r) Les Équipements Lapierre ( 5,861.43\$)
- s) Entretien Parent (3,298.76\$)
- t) Papeterie Napierville 89 enr. (1,349.36\$)
- u) Xylem (10,133.92\$)
- v) Excavation R. Fortier \$ Fils inc. (2,280.49\$)
- w) Active Data (1,726.36\$)

10. Entente HMB - CPA

11. Entente Centre Sportif DPJL (équipements et infrastructures)

12. Frais de déplacement congrès FQM

13. Frais de déplacement (2 animatrices tente de lecture)

14. Indicateur des gestion (2014)

15. Varia

- a) Mandat pour réclamation TPS-TVQ
- b) Comptes à payer: Logiciel Sports-Plus

16. Public: Période de questions

17. Levée de l'assemblée

**Résolution #2015-09-490 : Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-491 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2015**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 août 2015.

ADOPTÉE

## Loisirs

### Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois de septembre 2015.

### Résolution #2015-09-492 : Aménagement Parc Patenaude (terre, nivellement et semence)

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Loisirs à procéder à une dépense approximative de 3,500\$ pour l'aménagement du Parc Patenaude soit le nivellement, la terre et la semence.

ADOPTÉE

### Résolution #2015-09-493 : Achat d'une balançoire parent-enfant au Parc Place du Parc

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Loisirs à procéder à une dépense de 1,728\$ plus les taxes et les frais de transport pour l'achat et l'installation d'une balançoire parent-enfant au Parc de la Place du Parc suivant soumission de la compagnie Tessier Récréo-Parc.

ADOPTÉE

### Résolution #2015-09-494 : Loisirs: Sortie personnes 3e âge

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

D'autoriser la Directeur des Loisirs à procéder à une dépense approximative de 3,500\$ pour l'organisation d'une sortie pour les personnes du 3e âge à la centrale de Beauharnois ainsi qu'à un dîner à la sucrerie de la Montagne à Rigaud;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### Résolution #2015-09-495 : Paillis de cèdres Parc Boire (1,800\$)

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Loisirs à procéder à une dépense approximative de 1,800\$ pour l'achat de paillis de cèdre pour l'aménagement du parc Boire.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-496 : École de golf: Fonds réservés au budget 2016**

CONSIDÉRANT QU'un montant de 2,500\$ a été budgété en 2015 afin de se procurer des articles pour l'école de golf;

CONSIDÉRANT QU'en 2015 un montant de 1,578.10\$ a été utilisé;

CONSIDÉRANT QUE les responsables de l'école de golf demande à la Municipalité de reporter le montant restant pour l'achat de tapis et d'un support à vélo;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser la réserve d'un montant de 921.90\$ au budget 2016 pour l'école de golf.

ADOPTÉE

**Incendie**

**Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies**

Monsieur le conseiller Mario Dufour fait la lecture du rapport du Directeur du Service de Sécurité incendie pour le mois de septembre 2015.

**Résolution #2015-09-497 : Incendies : Achat 2 avertisseurs de détresse**

CONSIDÉRANT QUE deux avertisseurs de détresse ont échoué le test annuel;

CONSIDÉRANT QUE l'on doit remplacer des pièces afin de rendre les appareils respiratoires conformes et que ces pièces ne sont plus disponibles;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur incendies à procéder à l'achat de 2 avertisseurs de détresse au coût de 495\$ plus les taxes chacun;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-498 : Service de sécurité incendies: Embauche capitaine cadre**

CONSIDÉRANT QU'un offre d'emploi pour combler le poste de capitaine cadre à la formation au sein du Service de Sécurité incendies de Napierville/ Saint-Cyprien-de-Napierville a été affiché et publié au courant du mois d'août 2015;

CONSIDÉRANT QU'une seule candidature a été soumise;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'engager Monsieur Alain Vandelac à titre de capitaine cadre à la formation au taux horaire de 23,21\$ majoré avec indexation de 2.5% au 1er janvier 2016;

Il est également d'autoriser le Maire, monsieur Jacques Délisle et la Directrice générale, madame Ginette L. Pruneau à signer pour et au nom de la municipalité une description de tâches complémentaires à l'entente de travail en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### **Résolution #2015-09-499 : Renouvellement contrat directeur**

CONSIDÉRANT QUE le contrat du Directeur du Service de Sécurité incendie se terminera le 24 septembre 2015;

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De renouveler son contrat aux mêmes termes et conditions pour une période de 3 mois soit jusqu'au 24 décembre 2015;

Il est également que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### **Correspondance**

La Directrice générale a mis à la disposition du public un résumé de la correspondance reçue:

Correspondance du Réseau Biblio de la Montérégie concernant les batteries de secours pour les livres numériques, une autre concernant l'expérience de prêt numérique la plus populaire de l'ensemble de la francophonie, une autre concernant des affiches Zinio, une autre concernant l'investissement rentable du design.

Correspondance de l'Union des municipalités du Québec concernant l'annonce du départ de la mairesse de Lac-Mégantic, une autre concernant la journée internationale de la jeunesse.

Offre de services de Marc-Olivier Jeanty de FiGazon pour l'entretien de la pelouse des espaces publics.

Répertoire Investir au Québec.

Correspondance de la Commission de toponymie pour le 400e anniversaire de la présence française en Ontario.

Résolutions adoptées de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.

Correspondance du ministre des Affaires municipales et Occupation du territoire du Québec concernant le virus du Nil occidental, une autre concernant le programme TECQ.

Correspondance du Centre de services partagés du Québec concernant des surplus municipaux, une autre concernant pour le service de messagerie rapide de livraison le jour même.

Offre de services de Monsieur Yvon Bourbonnais pour de l'animation en classe et en bibliothèque.

Lettre de remerciement du Club FADOQ St-Édouard pour le don.

Correspondance d'Hydro-Québec concernant la configuration du réseau électrique.

Correspondance du C.L.D. des Jardins-de-Napierville concernant la journée porte ouverte du 19 août dernier.

Correspondance de la Fédération québécoise des municipalités concernant les finalistes des Prix Jean-Marie-Moreau et Leadership municipal, une autre concernant le rapport de la Commission Robillard.

Correspondance de Loisir et Sport Montérégie concernant le programme d'entretien de la Route verte.

Correspondance d'Évimbec concernant le report de la date du dépôt des rôles.

Invitations reçues de Covabar à la 7e édition du rendez-vous annuel de la gestion intégrée par bassin, du Forum Jeunesse à une consultation publique pour recueillir l'opinion des jeunes, de Loisir et Sport Montérégie à une soirée de reconnaissance régionale pour les bénévoles, du Corps de cadets 2698 Sieur de Beaujeu à un brunch, de Réseau Biblio de la Montérégie à des ateliers Découvertes et Réseau, de l'Association nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités à une journée de formation sur les nouvelles tendances d'aménagement et de développement des parcs industriels au Québec.

### **Rapport du responsable de l'urbanisme**

Monsieur Guillaume Dumouchel fait son rapport pour le mois de septembre 2015.

### **Travaux publics**

#### **Rapport du Directeur des travaux publics**

Monsieur Serge Bouchard fait son rapport pour le mois de septembre 2015.

#### **Résolution #2015-09-500 : Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier**

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

Que le Conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux, soit la rue Napier-Christie, pour un montant subventionné de 14,533\$ conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE

#### **Résolution #2015-09-501 : Nettoyage réseaux sanitaire et pluvial rue Napier-Christie et Boul. Industriel**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder au nettoyage des réseaux sanitaires et pluviaux sur les rues Napier-Christie et Boul. Industriel pour un montant approximatif de

3,000\$.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-502 : Enregistreur de débit - 1ère Avenue**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville dessert en eau potable la Première Avenue localisée dans la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QU'un compteur d'eau installé en amont du réseau d'aqueduc pour vérifier le volume d'eau distribué;

CONSIDÉRANT QUE le compteur n'est pas équipé d'un enregistreur de débit en continue;

CONSIDÉRANT QU'il est maintenant nécessaire de produire des rapports au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre changements climatiques sur la consommation annuelle de l'eau;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser le directeur des Travaux publics à procéder à l'achat et l'installation d'un enregistreur de débit pour un montant maximum de 1,900\$ plus les taxes incluant l'installation.

Il est également résolu que ce montant soit remboursé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-503 : Enregistreur de niveau d'eau**

CONSIDÉRANT QUE les ouvrages de surverse sur le réseau d'égout sanitaire devront être équipés d'un enregistreur de niveau avant la fin de la présente année;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville possède deux ouvrages de surverse soit un au poste de pompage localisé à l'intersection des rues Marchand et boulevard Poissant et un second au poste de pompage Anne-Marie;

CONSIDÉRANT QUE ces ajouts requis par le ministère de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à l'achat et l'installation de deux enregistreurs de niveau pour les deux ouvrages de surverse pour un montant maximal de 4,800\$ plus les taxes.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-504 : Achat mobilier stationnement CLD**

CONSIDÉRANT QU'afin de finaliser l'aménagement du stationnement du CLD il y a lieu de procéder à l'achat d'une table de pique-nique, d'un banc et d'une poubelle;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de deux soumissions soit celle d'Équiparc au montant de 2,271\$ plus les taxes et celle de Tessier Récréo-Parc inc. au montant de 2,829.00 plus les taxes pour l'achat desdits items;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter la soumission *d'Équiparc* au montant de 2,271.00\$ plus les taxes pour l'achat d'une table de pique-nique, d'un banc et d'une poubelle pour l'aménagement du stationnement près du CLD.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-505 : Installation bornes de recharge électriques**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a présenté une demande dans la cadre du Programme d'anxiété zéro afin de se qualifier parmi les municipalités qui recevront des bornes de recharges gratuites;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de la Municipalité de Napierville a été retenue pour l'installation de deux bornes de recharge;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à une dépense approximative de 10,000\$ pour l'installation desdites bornes, incluant le panneau électrique, les branchements requis, le piédestal, la dalle de béton et les enseignes.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-506 : Travaux publics: Réfection trottoir Boul. Poissant**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à la réfection du trottoir du côté ouest du Boul. Poissant pour un montant approximatif de 50,000\$.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-507 : Location du tracteur pour adapter le souffleur de la municipalité**

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour la location d'un tracteur pour adapter le souffleur de la municipalité servant au déneigement des rues est terminé;

CONSIDÉRANT Que la compagnie *Ferme Jean-Pierre Derome inc.* accepte de louer un tracteur de marque Case 7220 année 1995 au coût de 9,600\$ par année plus les taxes pour une période de 3 ans aux mêmes termes et conditions que le dernier contrat;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est satisfait de l'équipement fourni par Monsieur Derome;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De louer de la compagnie *Ferme Jean-Pierre Derome inc.* un tracteur de marque Case 7220 année 1995 afin d'adapter le souffleur de la municipalité au coût de 9,600\$ par année plus les taxes pour une période de 3 ans à partir du 15 novembre 2015 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2018;

Il est également résolu d'autoriser Monsieur le Maire Jacques Délisle et la Directrice générale, Madame Ginette L. Pruneau à signer, pour et au nom de la municipalité le contrat de location



entre la municipalité et la compagnie *Ferme Jean-Pierre Derome inc.* et tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉE

**Comptes à payer (municipalité)**

**Résolution #2015-09-508 : Comptes à payer pour le mois de septembre 2015**

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de septembre 2015 soit:

Municipalité au montant de 35,565.02\$  
Salaires maire et conseillers septembre 2015 au montant de 20,803.23\$  
Bibliothèque au montant de 1,123.45\$  
Loisirs au montant de 17,881.38\$  
Incendie au montant de 2,348.13\$  
Salaires pompiers août 2015 au montant de 13,718.44\$

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour quitte à 20h21 car sa conjointe est une employée administrative.

**Résolution #2015-09-509 : Comptes payés durant le mois d'août 2015**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés pour le mois d'août 2015 soit:

Municipalité au montant de 155,313.98\$  
Bibliothèque au montant de 1,428.85\$  
Loisirs au montant de 8,569.90\$  
Incendie au montant de 1,849.92\$

ADOPTÉE

**Comptes à payer (factures)**

Monsieur le conseiller Mario Dufour reprend son siège à 20h22.

**Résolution #2015-09-510 : Comptes à payer: Véronique Labbé**

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de *Véronique Labbé* au montant de 1,026.16\$ pour l'animation de lundis musicaux, la pose d'affiche, l'animation lors de la fête nationale et le suivi de spectacle suivant facture numéro 1;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-511 : Comptes à payer: Bertrand Lajoie construction**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Bertrand Lajoie Construction* au montant de 1,086.51\$ pour la réparation et la peinture des murs de l'entrée principale ainsi que la retouche de bordure de marche à la bibliothèque suivant facture numéro 1274;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-512 : Comptes à payer: Le Buffet du Chef**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Le Buffet du Chef* au montant de 1,210.11\$ pour le repas lors de la soirée d'information suite à l'étude de faisabilité du projet de piscine intérieure qui a eu lieu le 29 mai dernier suivant facture numéro 3793.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-513 : Comptes à payer: Madame Dominique Bourgeois Rémillard**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

De rembourser *Madame Dominique Rémillard* pour un montant de 1,398.81\$ représentant des dépenses effectuées pour l'école de golf suivant facture de Costco numéro 502.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-514 : Comptes à payer: Solutions Solu-Net inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de *Solutions Solu-Net inc.* au montant de 1,517.67\$ pour l'entretien du centre communautaire pour la période du 1er août au 26 août 2015 incluant le polissage des planchers suivant facture numéro 931.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-515 : Comptes à payer: Aménagement Bernier**

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les facture de *Aménagement Bernier* au montant total de 4,902.92\$ représentant le 2e versement pour la plantation, l'entretien et l'arrosage des fleurs annuelles sur les terrains municipaux, autour des pancartes de bienvenue et au revoir ainsi qu'au centre communautaire

suivant factures numéros 1125, 1126 et 1127.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-516 : Comptes à payer: Transport Alain Grégoire inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Transport Alain Grégoire inc.* au montant de 2,245.79\$ pour l'achat de pierre et de terre pour la pavage du stationnement du CLD, pour un raccordement égout et aqueduc rue Dr. Beaudin et pour la rue Poupart suivant facture numéro 920.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-517 : Comptes à payer: Atelier Mécanique Routier**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Atelier Mécanique routier* au montant de 2,983.55\$ pour le remplacement du radiateur d'air climatisé de la rétrocaveuse # 21 du département des Travaux publics suivant facture numéro 07721.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-518 : Comptes à payer: BPR-Infrastructures inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *BPR-Infrastructures inc.* au montant de 3,776.93 pour honoraires professionnels relativement au plan directeur du réseau d'égout sanitaire suivant facture numéro 15042143.

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-519 : Comptes à payer: Emco Corporation**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Emco Corporation* au montant de 3,789.34\$ pour l'achat de matériel nécessaire à deux raccordements d'égout et aqueduc, rue Saint-Jacques et Boul. Industriel suivant facture numéro 4842097-00.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-520 : Comptes à payer: Les Épandages Robert**

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les Épandages Robert* au montant de 3,880.41\$ pour l'achat de paillis de

cèdre pour l'école Daigneau suivant facture numéro 206180;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par l'école Daigneau et que le tiers restant soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-521 : Comptes à payer: Kemira**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Kemira* au montant de 5,750.48\$ pour l'achat d'alufer nécessaire au traitement des eaux usées suivant facture numéro 9019107847.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-522 : Comptes à payer: FL Électrique remboursement dépôt de soumission**

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer *FL Électrique* au montant de 1,500\$ représentant le dépôt de soumission relativement à la conversion de luminaires au LED.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-523 : Comptes à payer: Entreprise d'électricité Laurent Sorel inc.**

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Entreprise d'électricité Laurent Sorel inc.* au montant de 1,045.02\$ pour le changement d'une lumière au terrain de soccer D suivant facture numéro 16341;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-524 : Comptes à payer: Caméra cachée**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Caméra cachée* au montant de 1,257.83\$ pour l'ajout de caméra au chalet des loisirs suivant facture numéro 11066.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-525 : Comptes à payer: Construction TechRoc**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les factures de *Construction Techroc* au montant total de 92,557.33\$ pour le pavage des rues Napier-Christie, Beaulieu et le stationnement du CLD suivant factures numéros C-00093 et R-00016.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-526 : Comptes à payer: Forme Atout**

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Forme Atout* au montant de 1,215.86\$ pour l'enseignement de différents cours de mise en forme pour la période du 3 au 31 août 2015 suivant facture numéro 16B;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-527 : Comptes à payer: Les Équipements Lapierre**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les Équipements Lapierre* au montant de 5,861.43\$ pour l'achat de 2 barils de flocon pour l'usine de filtration d'eau potable suivant facture numéro 250387.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-528 : Comptes à payer: Entretien Parent**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

De payer les factures de *Entretien Parent* au montant total de 3,449.25\$ représentant le 4<sup>e</sup> versement de la tonte des terrains municipaux ainsi que la caserne de pompier suivant facture numéro 2015-52 et 2015-53.

Il est également résolu que la moitié de la facture numéro 2015-53 relative à la tonte à la caserne soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-529 : Comptes à payer: Papeterie Napierville 89 enr.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Papeterie Napierville 89 enr.* au montant de 1,349.36\$ pour l'achat de fourniture pour l'administration suivant facture numéro 139282.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-530 : Comptes à payer: Xylem**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les factures de *Xylem* au montant total de 10,133.92\$ pour la mise à niveau de la pompe P-3 au poste de pompage principal ainsi que la location temporaire d'une pompe de remplacement suivant facture numéro 3558236220 et 3558236237.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-531 : Comptes à payer: Excavation R. Fortier \$ Fils inc.**

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Excavation R. Fortier & Fils inc.* au montant de 2,280.49\$ pour le raccordement égout et aqueduc sur le boul. Industriel suivant facture numéro 7785.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-532 : Comptes à payer: Active Data**

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer les factures de *Active Data* au montant total de 1,726.36\$ pour le renouvellement des licences d'antivirus pour une période de 3 ans, le renouvellement de support et mise à jour pour une période de 2 ans, pour le nettoyage d'un poste de travail l'administration et pour la vérification de la configuration du sans-fil à la bibliothèque suivant factures numéro AD2234 et AD2230.

Il est également résolu que le tiers du montant relatif à la bibliothèque sur la facture numéro AD2230 soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-533 : Entente HMB - CPA**

CONSIDÉRANT QUE le Hockey mineur de Beaujeu est un organisme à but non lucratif qui organise des parties et des pratiques de hockey pour les enfants de plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le Club de Patinage Artistique de Napierville est aussi un organisme à but non lucratif qui organise des cours et des spectacles de patins pour les enfants de plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités désirent conclure une entente avec ces organismes pour une période de 15 ans afin d'assurer la pérennité de ces organismes et de minimiser les coûts pour les parents;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'autoriser le Maire, monsieur Jacques Delisle et la Directrice générale, madame Ginette L. Pruneau à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec le Hockey mineur de Beaujeu et le Club de Patinage Artistique de Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2015-09-534 : Entente Centre Sportif DPJL (équipements et infrastructures)**

CONSIDÉRANT QUE le Centre Sportif Régional DPJL est un organisme à but non lucratif opérant un aréna qui dessert la population de plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT QUE certains équipement et infrastructures utilisés par le Centre Sportif dans la fourniture de ses services nécessitent une mise à niveau tel que la réparation majeure de la zamboni et le remplacement des compresseurs;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités désirent conclure une entente pour une période de 15 ans afin d'assurer la pérennité de cet organisme en les aidant à défrayer les coûts d'entretien et de remplacement de certains équipements ci-dessus mentionnés;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

D'autoriser le Maire, monsieur Jacques Delisle et la Directrice générale, madame Ginette L. Pruneau à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec le Centre Sportif Régional DPJL.

ADOPTÉE

#### **Résolution #2015-09-535 : Frais de déplacement congrès FQM**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville verse un montant de 400\$ à chaque participants au congrès de la FQM à titre de frais de déplacement et de repas;

CONSIDÉRANT QUE ce montant n'a pas été indexé depuis plus de 10 ans;

CONSIDÉRANT l'augmentation considérable des frais de carburant et du coût de la vie en général;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De verser la somme de 400\$ à chacun des participants pour le congrès de la FQM qui se tiendra les 24, 25 et 26 septembre prochain à Québec à titre de frais de déplacement et de repas.

ADOPTÉE

#### **Résolution #2015-09-536 : Frais de déplacement (2 animatrices tente de lecture)**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme Tentes pour jeunes nomades, 2 animatrices se sont déplacées avec tentes, livres, coussins, couvertures et autres effets sur l'ensemble du territoire de Napierville avec leur propre véhicule;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est très satisfait du travail effectué par ces animatrices tout au long de l'été;

Sur proposition de Madame la conseillère Chantale Pelletier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De verser la somme de 100\$ à chacune des animatrices soit à Madame Marjolaine Fortin et à Madame Maureen Lekeux afin de compenser pour leur dépenses de carburant durant l'été.

ADOPTÉE

#### **Indicateur des gestion (2014)**

La Directrice générale dépose au conseil municipal copie des indicateurs de gestion pour l'année 2014.

## **Varia**

### **Résolution #2015-09-537 : Mandat pour réclamation TPS-TVQ**

CONSIDÉRANT QUE Planitaxe (Ethier avocats inc.) offre leurs services pour une analyse du système de taxes à la consommation relié principalement à la TPS et à la TVQ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité versera à Planitaxe, pour le travail exécuté, un montant équivalent à 35% calculé en fonction des montants supplémentaires récupérés des autorités fiscales plus les taxes;

CONSIDÉRANT QU'advenant le cas où il y aurait absence de montant supplémentaire, la municipalité n'aura aucun frais ou déboursés à payer en faveur de Planitaxe;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Chantale Pelletier et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale, Madame Ginette L. Pruneau, à signer pour et au nom de la municipalité de Napierville le contrat de service à intervenir entre la municipalité de Napierville et Planitaxe (Ethier avocats inc.)

ADOPTÉE

### **Résolution #2015-09-538 : Comptes à payer: Logiciel Sports-Plus**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

de payer la facture de *Logiciel Sports-Plus inc.* au montant de 2,963.97\$ taxes incluses pour le renouvellement des frais de support technique de septembre 2015 à septembre 2016;

Il est également résolu que le tiers de la partie relative aux Loisirs soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

## **Public: Période de questions**

Intervention de : Madame Kathleen Tremblay

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

---

Ginette L. Pruneau, dir. gén. & sec.-trés.

### **Résolution #2015-09-539 : Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller



David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h55.

ADOPTÉE

---

JACQUES DÉLISLE  
MAIRE

---

GINETTE L. PRUNEAU  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE